

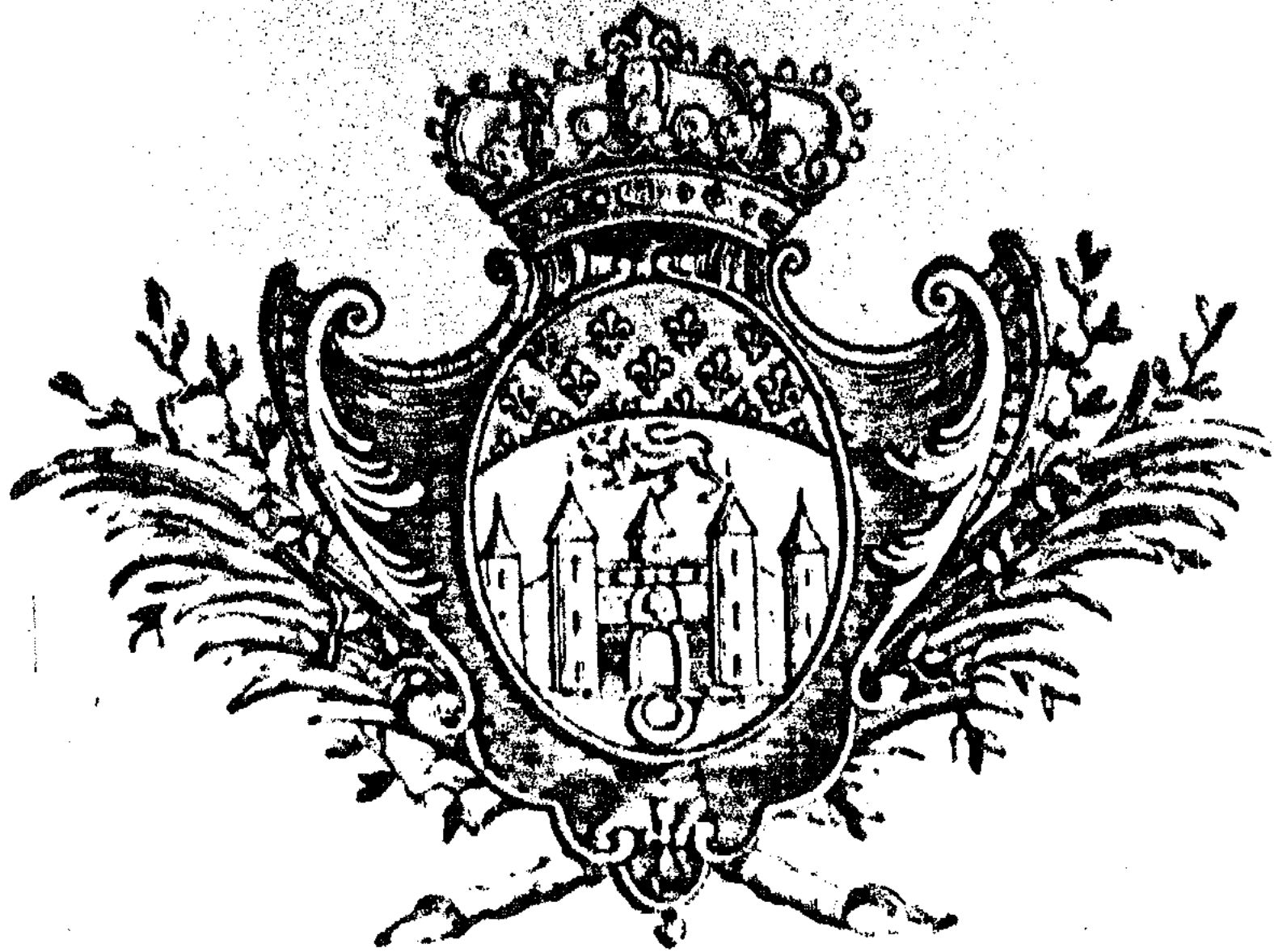
# INFORMATIONS A.G.B.



"Amitiés Généalogiques Bordelaises"

AVRIL 1990

N° 29



LES ARMOIRIES DE BORDEAUX (en 1814)

Dépôt légal AVRIL 1990  
ISSN N° 0968747

A.G.B. 2 Rue Paul Bert 33000 Bordeaux Tél 56 44.21.99  
Rédaction: M<sup>r</sup> Maurice Robert Association loi de 1901 - N° 13953

## LE MOT DU PRESIDENT

--- \* ---

Lors de l'Assemblée générale informelle de Février, j'ai fait appel aux bonnes volontés.

Ce n'est pas nouveau, je le sais, mais je l'ai fait afin que chacun d'entre vous prenne conscience de ce qu'implique la vie associative.

J'ai plus particulièrement appelé votre attention sur certaines des actions que vous menez : transcription des registres paroissiaux, relevés systématiques des minutes notariales ou des insinuations, mais surtout relecture des transcriptions. Ce contrôle, avant dépôt des photocopies aux Archives départementales, est indispensable non que tous ceux qui transcrivent ne soient pas appliqués, mais parce que l'erreur, l'omission, une mauvaise lecture sont toujours possibles.

Aussi ai-je demandé des volontaires pour cette relecture, opération simple mais indispensable, je le répète, si nous voulons que notre travail soit fiable.

Actuellement, quatre collègues s'y emploient ; s'ils étaient huit le travail avancerait plus rapidement - c'est une lapalissade - et nous donnerions plus vite aussi satisfactions aux A.D. qui nous fournissent la "matière première" et aux collègues qui pourraient consulter nos tableaux en toute quiétude.

Allons, un bon mouvement. Venez rejoindre les rangs de la petite équipe en cause ! Et d'avance, je vous en remercie.

Pierre DUPOUY

SOMMAIRE

Le mot du Président;	2
Les Armoiries de B ordeaux.....	3 à II
Anniversaire des transcriptions A G B .....	12
Officiers généraux de la Révolution.....	13 à 16
Compte rendu Assemblée générale informelle.....	17- 18
Communications.....	19
Bibliothèque.....	20
La sélection du lecteur.....	21 - 22
Etrangers au Diocèse.....	23 - 24
Convocation Assemblée Générale statutaire du 12 mai.	25
Actes du X Congrès de généalogie d' Arras.....	26
Le photographe Eugène ATGET.....	27 à 30
Généalogie " rapide ".....	31
Petite histoire de minitel.....	32
A propos des moulins à vent.....	33
Informations.....	34
Profession "Chirurgien de mer ".....	35
Silhouettes ( suite ).....	36

--- \* ---

LES ARMOIRIES DE BORDEAUX DES ORIGINES JUSQU'À NOS JOURS.

---

BORDEAUX est une des villes de l'ancienne FRANCE qui les premières, ont fait usage d'un sceau.

Dès l'an 1246, en effet, les Jurats passaient avec l'église Saint-André, un accord qui fut scellé du grand sceau de la ville.

Ci-dessous un sceau de BORDEAUX de 1297.

Archives Nationales D 5566.

"Appendice à un acte de Novembre 1297  
lettre de la ville de BORDEAUX au roi  
Philippe le BEL pour implorer sa clémence en faveur de la ville de TOULOUSE."



Ce sceau montrait à l'avant, l'ancien écu de FRANCE aux fleurs de lis, sans nombre, surmonté d'une couronne royale entre deux petites fleurs de lis le tout dans un cadre octogonal fermé par une cordelière.

Au revers - une enceinte maçonnée et fortifiée ; sa porte ouverte est flanquée de deux tours au sommet desquelles un homme souffle dans une trompette.

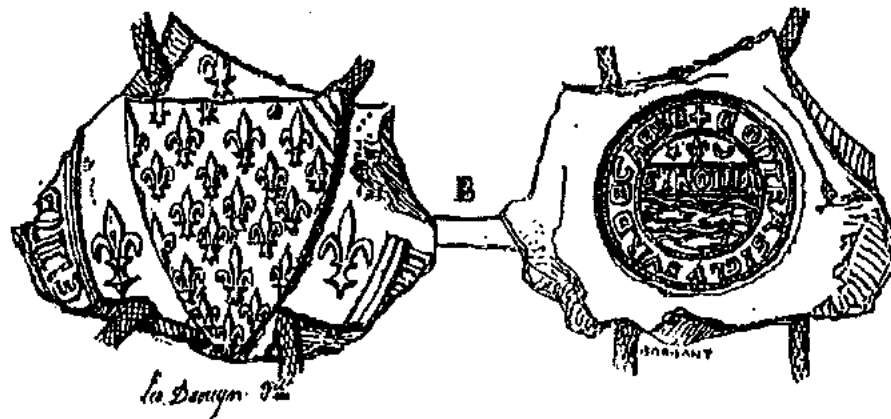
En haut du champ, entre les deux tours, une fleur de lis ; à gauche le soleil, une étoile et une sextefeuille ; à droite la lune dans un champ octogone.



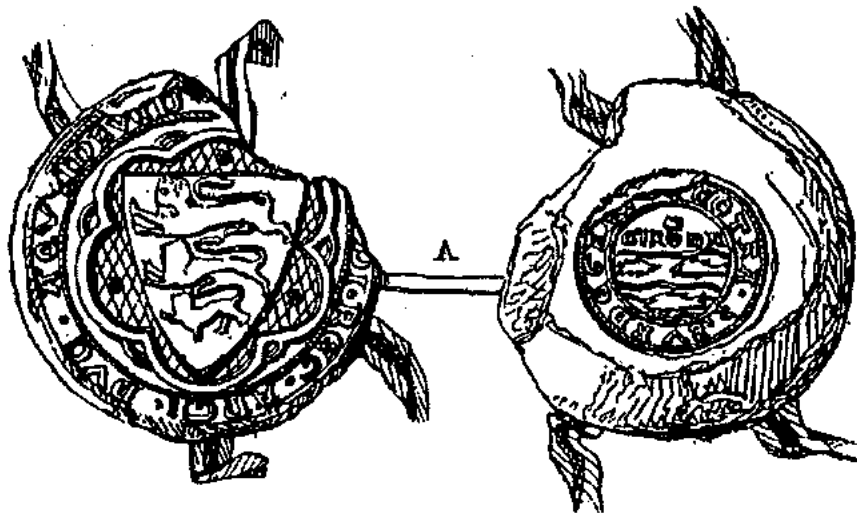
En 1303, la ville étant sous le contrôle des anglais, les fleurs de lis disparurent pour faire place aux léopards.

Ce changement d'armoiries, du reste conforme aux usages et à la logique des événements, est établi par deux sceaux du Palais de l'Ombrière.

L'un de l'année 1300, porte l'écu fleurdelisé, tandis que l'autre de 1312 porte l'écu aux trois léopards.



1300



1312

#### SCEAUX DU PALAIS DE L'OMBRIÈRE

(observation) - Le léopard héraldique n'a du vrai léopard que le nom ; c'est un lion qui, au lieu d'être rampant, c'est-à-dire dressé sur les pattes de derrière, la tête de profil, la queue levée et laissant retomber sa houppe du côté de l'échine, est passant, c'est-à-dire dans l'attitude de la marche, la tête de face et la houppe de la queue retombant en dehors du dos de l'animal.

Quand le lion regarde de face, il est dit "léopardé".

Archives historiques de la Gironde  
1861.

Archives Nationales J 292 n° 3



D'où vient le léopard de GUYENNE ?  
Certains disent qu'il venait du  
temps d'Aliénor.

Nous vous donnons ci-contre  
une reproduction du blason  
d'Aliénor d'Aquitaine.

° : 1122 + : 1204

En 1198, sur un sceau de RICHARD  
Coeur de Lion, on voit le léopard  
de Guyenne, accompagné de deux  
léopards de Normandie.

Il est probable que le léopard de  
Guyenne est d'origine anglaise, la  
Guyenne étant à cette époque une  
province anglaise.

Lors de la reprise de la Guyenne par les Français, les deux  
léopards de Normandie firent place au chef de France, d'azur aux  
fleurs de lis, et le léopard de Guyenne fut conservé.

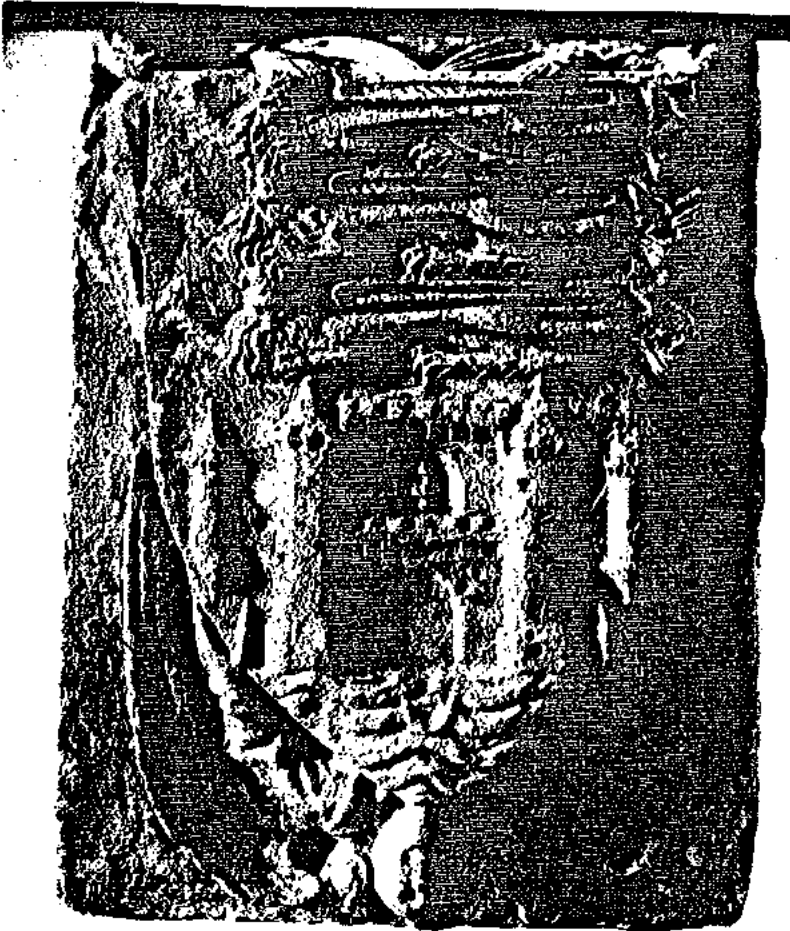
1386



Ecu chargé en chef de trois  
léopards l'un au-dessus de l'autre,  
au bord de l'eau, une porte de  
ville munie d'une herse et flanquée  
de deux tours supportant un arc  
qui soutient une cloche, de part  
et d'autre, une échauguette ;  
timbré l'une couronne et supporté  
de deux griffons assis.

"appendice à un acte de Mai  
1386, accord entre le roi  
d'Angleterre et le roi de  
France".

Archives départementales  
Pyrénées Atlantiques E 49



XIV<sup>e</sup> siècle

Le plus ancien document connu sur lequel figure la Grosse-Gloche et qui représente de manière indiscutable les armoiries de la ville, date de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

C'est une grande pierre de 80 Kilos environ qui était au 2<sup>e</sup>me étage d'une vieille maison, 6, rue des Augustins, cette pierre qui menaçait de tomber dans la rue, a été descendue et portée à l'Hôtel de Ville le 21 Novembre 1912

(Revue historique de BORDEAUX  
1913 - 1916)

I

PIERRE TROUVÉE RUE DES AUGUSTINS

XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

XV<sup>e</sup> siècle.

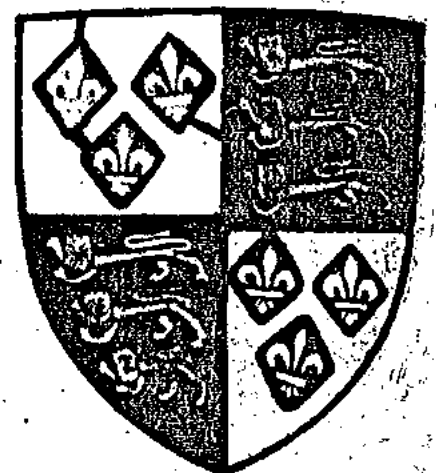
Ces armoiries sont représentées sur une ancienne verrière de Saint-Seurin.

Elles ont également les trois léopards d'Angleterre.

Ces léopards sont extrêmement héraldiques et décoratifs.



Armes de Bordeaux.



Armes d'Angleterre.

ANCIENNE VERRIÈRE A SAINT-SEURIN, XV<sup>e</sup> SIÈCLE.

1517



Enceinte de ville fortifiée, au bord du fleuve, sa porte centrale, ouverte, est flanquée de deux tours percées de baies et surmontées d'un toit pointu terminé par une boule ; entre les deux tours, une fleur de lis surmontée de la lune et du soleil, sur la tourelle de droite un léopard.

(Réf. Archives Nationales D 5568)

Appendice à un acte de janvier 1517  
acquiescement donné par les jurés de la  
ville de BORDEAUX au mariage de Louise de  
France avec le roi d'Espagne.

BLASON DE BORDEAUX  
qui figure dans le  
"TRAITÉ CONTRE LA PESTE"  
DE GABRIEL DE TAREGUA  
édité en 1519



De 1519 à 1532.

"TRAITÉ CONTRE LA PESTE", DE TAREGUA, ET "COUTUMES DE BOURDEAUX".



ARMOIRIES DE BORDEAUX (1567)

Ce blason se trouve au-dessus de la porte ouest de l'ancienne église de MERIGNAC.

Cette gravure figure sur une ordonnance des jurats de BORDEAUX du 5 Juillet 1618 →



1619.

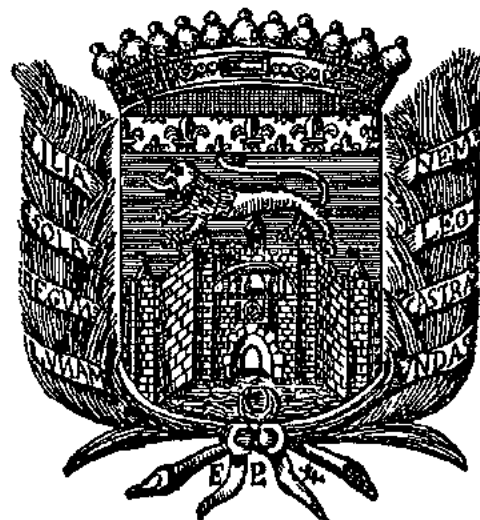
« CHRONIQUE BORDELOISE », DE DARNAL.



1653.

Jeton de l'Ormée  
(Histoire de  
BORDEAUX de  
M.C. JULLIAN)

ARMOIRIES DE BORDEAUX  
imprimées sur la chronique Bordelaise  
de 1672.



1672.

« CHRONIQUE BORDELOISE. »



1697



1697.

SUPER-LIBRIS D'UN LIVRE DE PRIX DU COLLEGE DE GUYENNE.

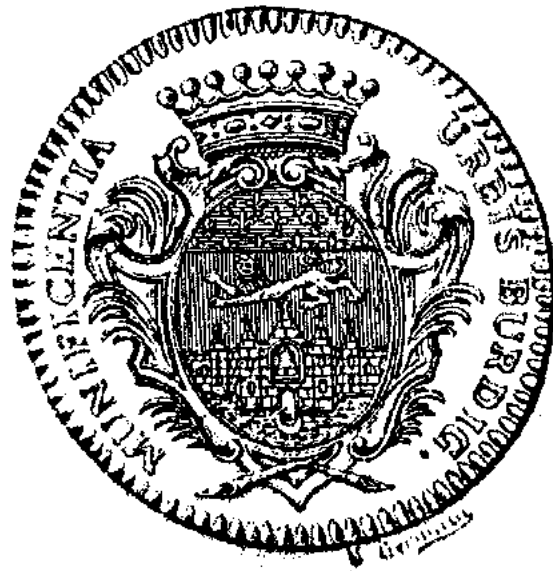
SUPER-LIBRIS D'UN LIVRE DE PRIX DE 1697 DU COLLEGE DE GUYENNE.



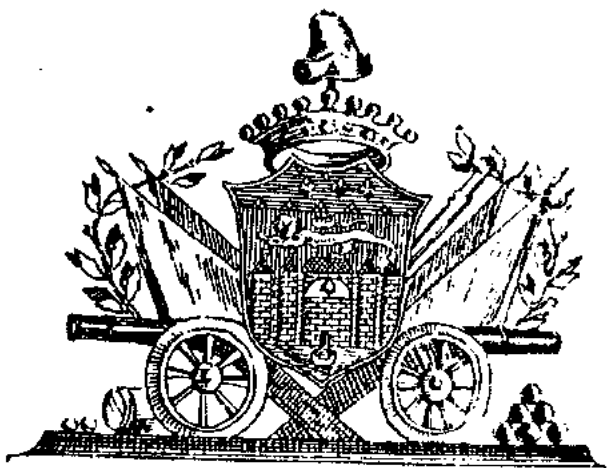
II  
L'IMPRIMERIE DU LIVRE DES STATUTS  
XVII<sup>e</sup> SIECLE



ORDONNANCES DES JURATS



JETON DE LA JURADE

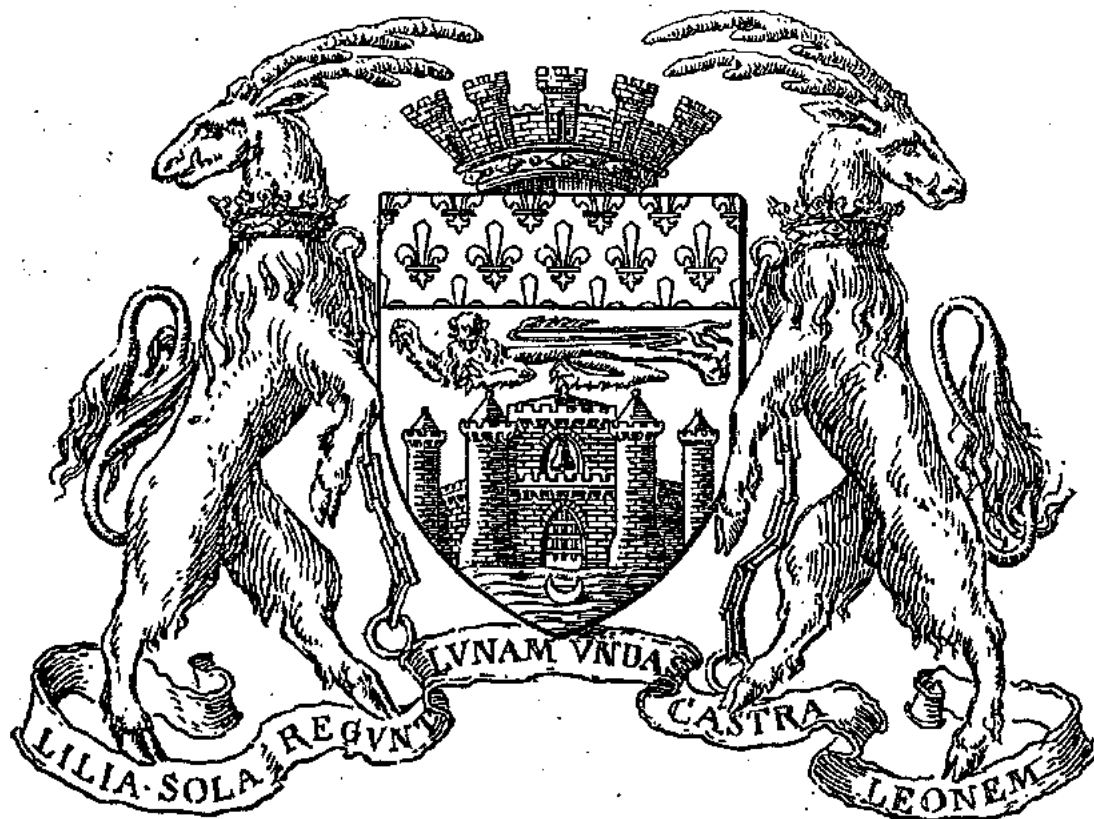


CONGE DE LA GARDE NATIONALE



PUBLICATIONS MUNICIPALES

1867-1913



ARMOIRIES DE BORDEAUX

Type adopté le 29 mai 1914.

Le 28 Mars 1914, sous la présidence de M. de la Ville de Mirmont, adjoint au maire, fut arrêté le type officiel du blason bordelais.

C'est la pierre sculptée du X<sup>IV</sup>e siècle, trouvée rue des Augustins qui a servi de modèle.

De gueules, à la Grosse Cloche ouverte et ajourée du champ maçonnée de sable et sommée d'un léopard d'or ; à la mer d'azur chargée d'un croissant d'argent au chef de France ancien, couronne murale à cinq tours d'or.

Supports : deux antilopes blanches, colletées d'une couronne fleurdelisée d'or et enchainées du même.

Dans le bulletin n°3 d'avril 1985, un appel était lancé aux bénévoles intéressés par un travail de transcription d'actes paroissiaux à partir de photocopies.

35 personnes répondirent à cet appel.

Dès le mois de juin suivant, nous commençons à transcrire, avec la détachée de la paroisse de Mener, à aborder cette grande tâche.

Nous voici en avril 1990

Après 5 années un bilan nous semble utile pour nous situer par rapport à nos ambitions.

A ce jour, 68 personnes transcrivent et élément nouveau, plusieurs antennes ont été créées composées de 2 à 30 bénévoles, sous la houlette respective de :

Mme DEROUINEAU - canton de BOURG.

Mme POITEVIN - PAUILLAC.

Mmes GARIGOU et COLIN - la REOLE.

Mer CHAROV - st MACAIRE.

Depuis notre dernière liste de personnes venues se joindre à nous, nous pouvons citer : Mmes ARNAUD - BOUCHET - CASSOU - DESMAZES - DOUMEYRIN - DUCOS FONFREDE - GRICOURT +

Meurs CASSAT - JUILLET - LANDREAU - LARQUEY et madame - RENARD - RENVERSADE .

75 communes sont en cours et 10 terminées.

Ainsi, sans vouloir distribuer à chacun fleurs et compliments, disons que ces quelques chiffres nous permettent de conclure à un bilan très nettement positif et nous donner un nouvel élan pour.....

le prochain anniversaire !!!!!

---

#### APPEL DU TRESORIER

130 francs pour un adhérent

200 francs pour un couple

Je sais que je me répète, mais il est parfois nécessaire de redire, aux distraits, ce qui, manifestement, leur a échappé.

C'est le cas du paiement de la cotisation. Certes, la plupart d'entre vous l'ont effectué. Cependant certains sont en retard et c'est à eux que je m'adresse.

Ne laissez pas passer le temps et adressez moi, dès aujourd'hui, votre chèque. Notre trésorerie n'en sera que plus simple et vous n'aurez plus à y penser.

OFFICIERS GENERAUX AYANT SERVI SOUS LA REVOLUTION  
ET L'EMPIRE NATIFS DE LA GIRONDE

( suite )

- LES FRERES FAUCHER OU LES JUMEAUX DE LA REOLE

( Jacques-Marie-François-Etienne dit César )  
( Pierre-Jean-Marie dit Constantin )



CÉSAR FAUCHER



CONSTANTIN FAUCHER

Officiers généraux nés à La Réole (Gironde) le 12 septembre 1760, "...fils du chevalier Jean-Etienne DE FAUCHER DE LA LIGERIE, écuyer, seigneur de Lesgraves, Lesparre (près de Caudrot) et Caplebey, chevalier des Ordres de Saint-Louis et de Saint-Michel, et de dame Constance-Marie-Françoise FOUGEROUX..." fille d'un notaire de Floudés.

Naissance difficile, au sein d'une vieille famille aristocratique dont le plus lointain ancêtre connu est un Guillaume DE FAUCHER qui figure en 1263 parmi les nobles du diocèse de Tulle; par la suite cette famille émigra en Guyenne, où l'on trouve mentionné un Jean-Etienne DE FAUCHER sénéchal de Bazas sous Louis XI.

César et Constantin restèrent longtemps des enfants débiles et maladifs, mais le système éducatif sévère auquel leur père les soumit les rendit plus forts: exercices physiques, chevauchées, longues marches à travers champs, tête nue et pieds nus dans la rosée, nourriture saine et simple. Sur le plan intellectuel, Jean-Etienne DE FAUCHER s'appliqua à développer l'intelligence de ses fils, de leur donner le goût de l'étude et en fit des admirateurs de Voltaire et de Rousseau.

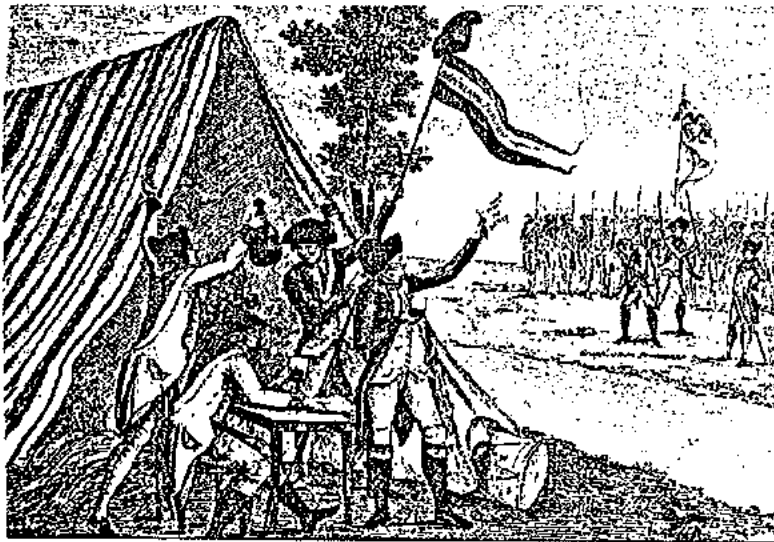
Le 1er janvier 1775, devenus de robustes garçons, leur père les fit admettre comme cadets dans les chevau-légers de la Maison du Roi; mais ils ne quittèrent leur famille qu'en 1780, pour rejoindre le régiment des dragons de BOUFFLERS, munis d'un brevet de sous-lieutenant. Ils profitèrent des loisirs que leur procurait la vie de garnison pour entreprendre des études de droit. Devenus chasseurs d'Alsace (colonel DE NOAILLES) en 1788, ils quittèrent le régiment avec le grade de capitaine, lors de sa dissolution en 1791.

Rentrés à La Réole, ils continuèrent leurs études de droit et acquérèrent le titre d'avocats. A partir de cette

.../...

époque, l'orientation qu'ils donnèrent à leur vie allait décider inexorablement de leur destin. Fervents propagandistes des idées nouvelles, ils firent même partie de l'entourage de MIRABEAU qu'ils assistèrent les derniers jours avant sa mort; ce furent eux qui mandèrent le sculpteur HOUDON pour prendre l'empreinte de MIRABEAU mort. Sur le plan régional, ils adhérèrent à la "Société des Amis de la Constitution" de Bordeaux, berceau des futurs Girondins, tandis que sur le plan local ils se consacrèrent à employer leurs talents et leur popularité: César, élu à la tête du district (1792), devint commandant de la Garde Nationale et Constantin fut élu maire de La Réole.

Février 1793: la Convention décrète la levée en masse de 300.000 hommes pour combattre le soulèvement des provinces de l'Ouest et en particulier de la Vendée. Guerre fratricide qui marquera profondément l'âme nationale. Les frères FAUCHER, que leurs charges pouvaient dispenser de partir, se



Volontaires de 93

portèrent volontaires et firent route avec le 1er bataillon des volontaires de la Gironde, dit "bataillon des enfants de La Réole". César et Constantin montrèrent une grande aptitude à une guerre de coups de main et d'embuscades, faisant preuve, paraît-il, d'intrépidité et de mépris du danger. Cette même année 1793 les vit nommés adjudants-généraux chefs de bataillon et généraux de brigade à titre provisoire, après que César eut reçu 11 coups de sabre et un coup de feu à la poitrine à Châtillon, tandis que Constantin était blessé au combat de Bressuire.

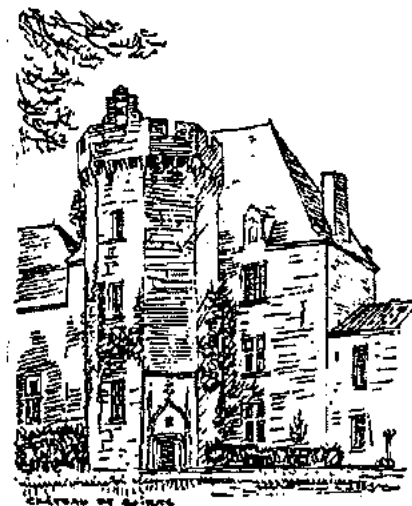
En convalescence à Saint-Maixent, suspectés de fédéralisme, ils furent traînés devant le tribunal révolutionnaire de Rochefort et condamnés à mort le 1er janvier 1794; le représentant du peuple LEQUINIO arrêta l'exécution au moment où ils montaient les degrés de l'échafaud... Les certificats de civisme des corps constitués et de la population de La Réole permirent la révision de procès, leur acquittement et le retour dans leurs foyers.

Confirmés généraux de brigade le 4 avril 1795, ils rejoignent l'Armée de Rhin-et-Moselle le 6, mais sont réformés deux mois après lors de la réorganisation des états-majors. Le général KLEBER disait d'eux: "...ils ne peuvent plus aller de l'avant; mais quand on les place comme pièces de position, cela leur conviendra, ils n'aiment pas aller en arrière..."

Une fois de plus, les deux frères reprennent le chemin du pays. Le 4 avril 1800, le Premier Consul nomme Constantin sous-préfet de La Réole et, un mois après, César devient membre du Conseil Général. Chauds partisans de BONAPARTE qui seul, selon eux, pouvait sauvegarder les acquis de la Révolution, les FAUCHER, fidèles à leurs convictions, cessèrent d'être bonapartistes à la

proclamation de l'Empire qu'ils jugeaient trop répressif et se retirèrent définitivement sur leurs terres.

Qu'allaient devenir ces "champions de l'aventure engourdis dans la morne existence d'administrateurs"? Ils spéculèrent. En effet, dès mai 1791 ils s'étaient rendus acquéreurs de "biens nationaux": l'enclos des Jacobins et le couvent, la belle demeure de Boirac, près de Pelle-grue, pour 95.332 Livres 14 sols, la métairie de Gémard, le moulin de la Mouline (1796), tous ces biens appartenant à un émigré, BOIRAC-SECUR. La même année, Constantin devenait propriétaire du beau domaine du Parc, à Saint-Ferme, pour 220.869 L. Sous le Directoire, ils passèrent une grande partie de leur temps à la gestion d'une banque. En 1807, Constantin, accusé d'avoir utilisé sa fonction de sous-préfet pour faire pression et exercer des menaces afin d'obtenir un contrat, fut traduit devant la Cour de Justice de Bordeaux, mais le procès fut renvoyé devant la Cour d'Orléans qui l'acquitta faute de preuves.



On cite d'eux de belles actions au service du bien public ou des particuliers: utilisation de leur fortune pour des achats de grains destinés à combattre la famine, exécution de travaux d'urbanisme assumés par eux-mêmes, protéger certains citoyens nobles des rigueurs de la loi, etc.

1814: les Alliés envahissent la France. Les frères FAUCHER défendent La Réole contre les anglais; ceux-ci les condamnèrent à mort mais, grâce à l'intervention de MARMONT, ils furent graciés. Le 4 mars 1815, NAPOLEON revient de l'île d'Elbe (c'était les Cent-Jours); César et Constantin demandent à reprendre du service, car ils revoient en NAPOLEON le soldat de la Révolution aux prises avec les tenants de l'Ancien Régime: ils redeviennent en 1815 ce qu'ils étaient en 1793 !

Après une courte législature à la Chambre des Cent-Jours, César FAUCHER rejoint Bordeaux où, avec Constantin, ils seront affectés comme maréchaux de camp sous les ordres du général CLAUZEL. Quelques jours après c'était Waterloo et Louis XVIII revenait à Paris le 8 juillet.

La Restauration allait rapidement sonner le glas de la fortune et de la gloire des jumeaux de la Réole: un mois à peine depuis le retour des Bourbons, les frères FAUCHER sont arrêtés sous l'inculpation "...d'avoir chez eux un dépôt d'armes.." et enfermés au Fort du Hâ. (\*)

Le 22 septembre 1815, ils comparaissent devant le Conseil de Guerre présidé par le colonel DE GOMBAULT. César et Constantin se présentèrent sans avocat et assurèrent eux-mêmes

(\*): voir bulletin de l'A.G.B. n° 26 p. 9 -

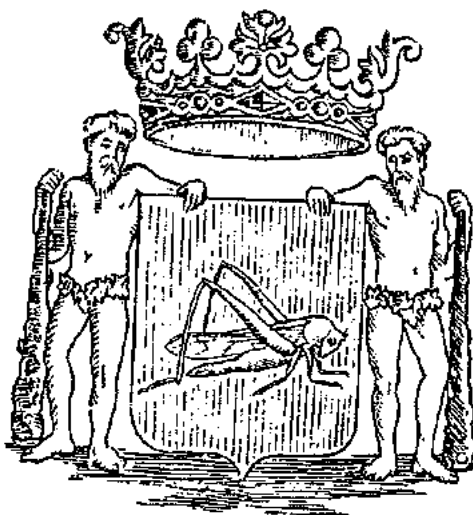
leur défense, les avocats du barreau bordelais, y compris leur ami RAVEZ, refusèrent de plaider en leur faveur. Sur 15 griefs du procureur général, constituant une opposition armée au gouvernement de Louis XVIII, 4 furent retenus. Lors de leur comparution, les deux frères se défendirent avec énergie et facilité d'argumentation, malheureusement ils indisposèrent les juges en rappelant leurs faits d'armes: c'était évoquer 93 et la Vendée... Le réquisitoire fut implacable et, après délibération à huit clos, les juges militaires condamnèrent César et Constantin FAUCHER à la peine de mort, conformément aux articles 91 et 93 du code pénal relatifs à l'excitation à la guerre civile.

Le 26 septembre, leur pourvoi en cassation était rejeté par 3 voix contre 2 et l'arrêt du Conseil de Guerre confirmé.

Le 27 septembre à midi, ils furent conduits à la prairie de Plaisance, près de la Chartreuse, où devait avoir lieu l'exécution. Ils y allèrent à pieds sous les imprécations de nombreux bordelais, car n'oublions pas que Bordeaux était ardemment royaliste à cette époque. Devant le peloton d'exécution, ils refusèrent de se laisser bander les yeux et donnèrent eux-mêmes le signal de l'exécution.

Ainsi s'achevait tragiquement le parcours de deux hommes hors du commun, au destin exceptionnel fait de facettes d'ombres et de lumières; nobles renégats et affairistes pour les uns, héros et humanistes pour les autres: peut-être tout cela à la fois...

Une rue de La Réole et une caserne de Bordeaux portent le nom de FAUCHER.



Armoiries de la Famille  
DE FAUCHER

( à suivre )

( Etude réalisée  
par  
Pierre LABARRE )

&  
& &  
&



COMpte-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE INFORMELLE  
du 22 FEVRIER 1990

-----

Une cinquantaine de personnes étaient présentes dont plusieurs avaient, comme à l'habitude, participé au déjeuner en commun, dans un restaurant du Vieux Bordeaux.

Le Président, M. DUPOUY, remercie l'assistance d'être fidèle à ces réunions qui permettent à chacun d'être au courant des activités de l'A.G.B. et d'exprimer ses remarques et ses vœux.

Il rappelle que la revue "Notre Temps" a récompensé l'A.G.B. pour son action et, l'une des responsables, Mme Julien, a fait parvenir un certain nombre d'exemplaires de numéros récents de cette publication qui seront distribués en séance à ceux et celles qui le désirent.

De même, plusieurs exemplaires du programme de conférences du Cercle d'Etudes et de Culture Françaises sont à la disposition des personnes intéressées. M. Bousses de Fourcaud, secrétaire général du Cercle, assiste d'ailleurs à cette assemblée.

Enfin, M. Dupouy rappelle que, le dimanche 31 décembre 1989, à 7 h.15, France Inter a diffusé une interview de plusieurs membres du bureau, par Mme Gaëlle de Roguelaudre, interview concernant, bien sûr, la généalogie familiale et l'activité de l'A.G.B. La date et l'heure matinale ont fait, sans doute, que beaucoup n'ont pas suivi cette émission. Une cassette, écoutée sur place, peemè à tous d'en avoir connaissance.

Cette émission a été bénéfique car l'A.G.B. a reçu depuis un nombreux courrier, de nouveaux adhérents (nous en comptons maintenant 230) et des contacts ont pu être pris avec d'autres associations poursuivant le même but.

LE BULLETIN. - Il a été décidé d'en publier cinq par an, quitte à "étouffer" l'un d'eux afin de pouvoir insérer tout ce qui est proposé par les adhérents et qui est susceptible d'intéresser non seulement les membres de l'A.G.B., mais aussi les personnes des autres associations avec lesquelles des échanges de bulletin sont effectués. Le tirage est actuellement de 310 exemplaires mais il va falloir le porter à un niveau supérieur.

Bien qu'indispensable, ce bulletin, comme dans toutes les associations, absorbe une grande partie du budget. C'est la raison pour laquelle les exemplaires sont, dans la mesure du possible, portés à domicile par des bénévoles, afin d'éviter les frais de timbres. Plusieurs personnes ont bien voulu s'en charger mais il en faudrait d'autres. Nous attendons les bonnes volontés.

De même, si vous pouvez venir chercher votre propre exemplaire à la permanence, rue Paul-Bert, faites-nous le savoir.

La rubrique "Questions-Réponses" est récente mais ne semble pas fonctionner d'une façon satisfaisante. Que chacun participe, et pour les questions et pour les recherches, en vue de réponse.

DEMANDES de RECHERCHES en GIRONDE émanant de personnes habitant d'autres départements. - C'est Mme Bouchard qui est chargée de les recevoir, de les répertorier et de les "dispatcher" auprès de volontaires pour recherches. Il ne s'agit pas de s'engager à faire ces recherches régulièrement et à jours fixes, mais ce sont des recherches au coup par coup, à faire selon le temps dont on dispose et les jours de son choix. Côté "demandeur", il s'agit de retrouver un ou deux actes bien définis et non d'établir toute la généalogie de cette personne.

Il faut de nouveaux volontaires pour répondre, dans des délais raisonnables, aux personnes qui interrogent l'A.G.B.

INITIATION. - Le terme n'est pas absolument exact car nous ne recevons pas uniquement ceux qui voudraient entreprendre leur généalogie et ne savent pas comment procéder, mais aussi ceux qui, bien que renseignés, se heurtent à une difficulté momentanée et ne savent pas comment la résoudre. Plusieurs personnes sont bénévoles et se rendent régulièrement rue Paul-Bert pour conseiller utilement, en tête à tête, les adhérents (ou futurs adhérents) qui sollicitent une aide. C'est un service très apprécié et qui fonctionne bien.

ANTENNES en GIRONDE. - Là aussi le terme "antenne" est peut-être exagéré mais Mme Poitevin, en Médoc ; Mme Plat, à Rauzan ; Mme Baffaud à La Réole et Prochères, animent des groupes de personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour venir à Bordeaux. Elles créent ainsi un lien avec l'A.G.B. S'il existe des adhérents qui peuvent faire de même dans leur secteur, qu'ils se manifestent.

CONFERENCE du Dr MALGOUYAT. - Dans le cadre des conférences de l'U.R.I.A.T.L.A. il a déjà donné deux conférences sur des sujets para-médicaux. Le 2 mai prochain, à l'Athénée municipal, à 14 h.45, il traitera cette fois "L'histoire des médicaments depuis 3000 ans avant J.C."

TRESORERIE. - Elle est satisfaisante, les cotisations sont renouvelées.

Nous possédons maintenant, à la permanence, outre la photocopieuse, le Minitel et le répondeur-enregistreur téléphonique, un lecteur de micro-fiches destiné à compléter la bibliothèque. Reste à acquérir des micro-fiches.

TRANSCRIPTION des REGISTRES PAROISSIAUX. - Mme Baffaud fait le point. La difficulté réside maintenant dans le contrôle (relecture) des tableaux.

Trois communes seulement ont été vérifiées. En effet, il n'y a pas assez de personnes pour faire ce contrôle. Il peut être envisagé d'autoriser l'exécution de cette tâche au domicile des bénévoles. Peut-être ainsi d'autres personnes se proposeront-elles pour ce travail indispensable qui "grippe" actuellement le système.

Certains registres étant inexistantes aux A.D., il faut pouvoir, comme c'est déjà le cas pour certaines communes, compléter par les archives communales, mais le maire doit, dans ce cas, autoriser les photocopies des R.P. A voir, par exemple, Macau. M. Faugère pourrait-il étudier la question sur place ?

Enfin, Mme Baffaud signale qu'à l'annexe Poyenne les R.P. de 21 communes ont été regroupés. Ce sont : Bayas, Beguey, Cursan, Espiet, Gauriaquet, Générac, Giscos, Goualade, Lagorce, Lartigue, Lignan de Bordeaux, Le Porge, Prignac-et-Marcamps, St André-et-Appelles, St-Christoly-de-Blaye, St Genès-de-Lombaud, St Jean-de-Blaignac, St Laurent-et-Benoit, St Martens, St Seurin-de-Cadourne, Le Tourne.

BIBLIOTHEQUE. - Mme Castelnau est absente pour raison familiale. MM. Bergeron et Lherm assurent l'interim. Le nombre d'ouvrages augmentant, un classement supplémentaire des titres devient nécessaire pour retrouver plus vite le volume que l'on cherche : classement "matière" ou nature du sujet traité. Le travail va être entrepris.

M. Bergeron demande aux personnes qui consultent les revues, de bien vouloir les remettre à leur place et non pas sur une pile voisine correspondant à une Association différente. Ceci dans l'intérêt de tous.

M. Dupouy rappelle aussi qu'il est possible, soit de faire don d'ouvrages pour la bibliothèque, soit de les mettre en dépôt, l'ouvrage étant repris par son propriétaire lorsqu'il le souhaite.

**RELEVÉ SYSTEMATIQUE des ETUDES NOTARIALES.** - Travail de longue haleine effectué par M. Renard mais éminemment utile. Il a commencé par le canton de Blaye et demande lui aussi de l'aide.

**FICHES d'ETAT-CIVIL de COMMUNES de la C.U.B.** - Gros travail aussi effectué par Mme Colin. 22.000 fiches déposées aux A.O., rue d'Aviau, et reprises sous forme de tableaux consultables à la permanence de l'A.G.B.

**CURIOSITES à PUBLIER au BULLETIN.** - M. Dupouy appelle l'attention sur les silhouettes parues dans le dernier numéro du bulletin. Si d'autres personnes ont des choses de ce genre, sortant de l'ordinaire, qu'elles les proposent : photos caractéristiques, mementos, etc...

Il aimerait aussi que l'exemple de M. Labarre (généraux de la Révolution) et de M. Bossoutrot (Sècheries de morues) soit suivi par d'autres. Mme Plat prépare un article sur le photographe Atget, père du reportage photographique. A vous tous de réfléchir à ce que vous pouvez faire.

M. Dupouy ayant terminé son tour d'horizon demande suggestions et questions.

**M. RIVIERE** : Dans quelle mesure l'A.G.B. pourrait-elle bénéficier des nouvelles mesures fiscales en faveur des contribuables qui font des dons aux associations ?

Réponse : La question est à l'étude. Mlle Brousse s'est procuré des textes auprès de la Préfecture mais, au point de vue pratique, il faut se rapprocher de la Direction générale des Impôts, ce qui sera fait dans la deuxième quinzaine de mars.

**Mme MATHAUD** : Est-il possible de tenir, à la permanence, un registre des arbres généalogiques déposés par les adhérents ?

Réponse : MM. Attané et Bergeron s'occupent de cette question, mais sous une autre forme car, seuls trois arbres généalogiques ont été déposés.

**Mme HOURDEQUIN** demande qu'un tableau soit affiché à la permanence, concernant les prévisions de journées de travail aux A.O. des départements hors Gironde, ceci afin de regrouper les personnes intéressées.

Réponse : Suggestion utile. Ce sera fait.

Séance levée à 16 h.30

\*\*\*\*\* 0 \*\*\*\*\*

## INITIATION A LA GENEALOGIE A.G.B.

Les séances d'initiation à la généalogie sont prévues, au siège de l'A.G.B. le mardi, de 14 h.30 à 17 h.30

les 13 et 17 avril ; 15 et 29 mai ; 12 et 26 juin

--- 0 ---

## BULLETIN DE RESERVATION pour le repas du 12 mai 1990

NOM..... N° de téléphone: .....  
s'inscrit pour le repas qui précédera l'Assemblée Générale  
statutaire, pour .....personne (s), soit 115 frs x.....=.....Frs

Nous aurons le plaisir de nous retrouver à 12 h 15  
au restaurant: " BRASSERIE GAMBETTA "  
43, place Gambetta à Bdx

Prière d'envoyer la présente réservation et le chèque  
correspondant établi à l'ordre de l'A.G.B. :

- au siège de l'A.G.B. , 2 rue Paul Bert  
33000 BORDEAUX ( tél. 56.44.81.99. ) .

## COMMUNICATIONS

CONFERENCE : Notre adhérent, M. le docteur Malgouyat, doit faire un exposé sur les médicaments ... autrefois, le 2 mai 1990, à 14 h.45, à l'Athénée municipal.

PUBLICATION : Nous signalons aux membres de l'A.G.B. qu'un ouvrage vient d'être publié sur "Soulac et les pays médocains".

Mme Henriette Poitevin nous a remis un opuscule ... relatant trois cents ans de racines en Médoc ...

Nous la remercions bien sincèrement.

BIBLIOTHEQUE : A.M. Brousse suggère l'achat d'un livre pour la bibliothèque Il s'agit de l'ouvrage de

Jean Louis BEAUCARNOT "Ainsi vivaient nos ancêtres" - de leurs coutumes à nos habitudes (Editions R. Laffont 1989, 305 p., 99 francs.)

L'auteur est un journaliste, mais aussi - et surtout - un généalogiste, ayant déjà publié plusieurs manuels à succès.

Il a pris soin de délimiter le champ de recherches, d'abord en laissant de côté "les grands" sur lesquels tout a déjà été écrit, pour s'attacher à ce qui intéresse le plus grand nombre. Dans le temps, il se cantonne aux XVIIe, XVIIIe XIXe et début du XXe siècles puisqu'aussi bien ce sont les périodes où la recherche généalogique est la plus féconde ; il situe d'abord la population qu'il privilégie face aux problèmes qui ont le plus évolué au cours de ces trois cents ans : la paroisse, le château, le village, entre autres, pour ensuite raconter le roman d'une vie, du berceau à la tombe, puis sur une année il décrit les événements caractéristiques des douze mois du calendrier. Il termine par l'examen des occupations quotidiennes : la cuisson du pain, la lessive, par exemple.

C'est toujours intéressant, souvent nouveau et même surprenant, jamais didactique. L'impression générale est bien que "le monde de nos ancêtres était certes un monde dur, disons même plutôt noir, mais finalement c'était surtout un monde différent. Un monde révolu".

Une bibliographie copieuse et un index thématique complètent heureusement l'ouvrage.

PROCHAINE SORTIE DE L'ASSOCIATION : LE GERS - Dans le cadre de l'action touristique de l'A.G.B. - et à la suite de nombreuses demandes - nous préparons une sortie dans le Gers et vous tenons, dès maintenant, au courant afin que chacun et chacune puisse réserver sa journée du 14 juin.

Notre but est un circuit qui comprendrait, autour de Condom, des hauts-lieux de l'Histoire de la Gascogne

- Le village fortifié de Larresingle, petit Carcassonne ;
- La villa gallo-romaine de Séviac dont la conservation et les mosaïques sont rares et en parfait état ;
- Le château de Cassaigne ;
- La splendide abbaye de Flaran.

Le prix de la journée serait identique, à 10 francs près, aux tarifs que nous pratiquons habituellement (entre 160 et 180 francs. Mais tout ce qui précède n'est qu'une ébauche que nous vous préciserons dans notre prochain bulletin.

B I B L I O T H E Q U E

Voici la liste des ouvrages et bulletins échangés nouvellement classés dans les différentes Séries de notre Bibliothèque, entre le 17.01.1990 et le 16.03.1990.

Un répertoire est toujours à votre disposition au siège de L'A.G.B.

Livres SERIE P : Délai de prêt : 15 jours.

- P 189 - Ainsi vivaient nos ancêtres -----J.L. BEAUCARNOT -  
Robert LAFONT  
P 190 - Médecins et Chirurgiens traqués à Bordeaux sous la Terreur  
Dr LAMOTHE et BERNADOU  
P 191 - AYMARD V de JEAN-CHARLES BLOTTIERE  
P 192 - La Généalogie, une Science, un jeu de Pierre CALLERY

Livres SERIE G : guides. Durée du prêt : Maximum 8 jours.

- G 12b - Centre de Documentation Aveyronnaise.A.D. N° 113  
G 12c - " " " " " " N° 115

BULLETINS REGIONAUX :

- N° 50 - AUVERGNE ET VELAY - " A moi Auvergne "  
N° 40 - HAUTE AUVERGNE - Saga. " De Branche en Branche "  
N° 8 -- BRIE - Généalogie Briarde  
N° 9 - CENTRE - Informations généalogiques  
N° 31 - CHARENTE - la Recherche généalogique  
N° 20 - CHARENTE MARITIME - Aigrefeuille et son histoire  
N° 21 - HAUTE-SAONE - SALSA - N° Spécial.  
N° 45 - ILE DE FRANCE - Stemma.  
N° 6 - EST PARISIEN - " Le Francilien du Levant "  
N° 416 - LANDES - Société Borda.  
N° 46 - LANGUEDOC - Cercle Généalogique.  
N° 19 - LOT-ET-GARONNE - Cercle Généalogique, historique, Héraldique.  
N° 15 - MAINE ET PERCHE - " Le Bordager "  
N° 47 - MARCHE-LIMOUSIN - " D'Onte ses "  
N° 101 - NORD-FLANDRES-HAINAUT-ARTOIS - Nord Généalogie.  
N° 25 - PAS-DE-CALAIS - Association généalogique.  
N° 32 - PYRENEES ATLANTIQUES - " Ekaïna " Revue d'Etudes Basques.  
N° 20 - HAUTES PYRENEES - Société d'Etudes des sept vallées.  
N° 35 - VENDEE - " La Bouillaie des Ancêtres "  
N° CXVI - PERIGORD - Société Historique et Archéologique. - Année 1989.

BULLETINS HORS FRANCE :

- N° 40/4 - CANADA - Mémoires de la Société Généalogique Canadienne Française  
N° 14 - CARAIBE - Généalogie et histoire

BULLETINS D'ORGANISMES PROFESSIONNELS :

- N° 18 - S.N.C.F.  
N° 42 - P.T.T.  
N° 12 - BANQUE DE FRANCE - " Généea "  
N° 30 - CAISSE D'EPARGNE - Nouvelles Généalogiques de l'Ecureuil.  
N° 6 - MINISTERE DE L'INTERIEUR - C.G.M.I.

REVUES-MAGAZINES :

- N° 66 - Revue Française de Généalogie.  
N° 73 - Historama - mars 1990 -

## LA SELECTION DU LECTEUR

d'Anne-Marie BROUSSE

L'INVENTAIRE des BIENS du seigneur de la BESSE, en 1579

Après un exposé relatif à cet inventaire, Bernard Fournioux le fait suivre de huit tableaux systématisant, par nature et quantité, les bien inventoriés.

On a ainsi une vue précise et rapide des meubles et de l'éclairage, du linge de maison et de la literie, des étoffes, fibres textiles et habillements, des armes, des services de table et équipement de cuisine et agricole, des réserves alimentaires.

Ces tableaux peuvent servir de modèles à ceux qui trouvent des inventaires, même moins fournis que celui-ci.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, Tome CXVI, 1989, 1ère livraison, p.39

LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES de la HAUTE-GARONNE

6 km 500 d'archives concernant le Comté de Toulouse, le Haut-Languedoc et le Comminges, 3 km concernant le département de la Haute-Garonne et 11 km 500 pour la région Midi-Pyrénées avec le département chef-lieu.

Telles sont les Archives départementales de la Haute-Garonne détaillées au point de vue dates, contenu, possibilités pratiques de consultation, dans un article tiré de GE-MAGAZINE n° 63. En complément, aperçu historique de la région.

Club d'Héraldique, d'Onomastique et de Généalogie de Gascogne, C.H.O.G.G. n° 7, p. 19

A LA RECHERCHE des ANCETRES ECOSSAIS

Louis Pelletier a voulu retrouver l'ancêtre de son épouse, un écossais nommé John Warren.

Ne vous découragez pas, il a mis douze ans pour atteindre son but, après être passé par les Archives Nationales du Québec et les Archives Publiques d'Ottawa.

Une deuxième partie de l'article traite de sujets plus généraux pour aider ceux qui voudraient entreprendre des recherches sur leurs ancêtres écossais. Intéressant.

Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française, Été 1989, p. 100

SOMMATIONS RESPECTUEUSES

Sous l'Ancien Régime, lorsqu'une fille de plus de 25 ans et un garçon de plus de 30 ans souhaitaient se marier mais se heurtaient au refus parental, pour éviter d'être deshérités, ils devaient, avant leur union, faire faire, par acte notarié, trois sommations respectueuses à leurs parents.

L'article de Mme A. Cunin expose en quoi consistaient ces "sommations respectueuses" et donne, in extenso, le texte des actes notariés. Elle constate que cette procédure devait être relativement rare et imposait aux parents comme aux enfants, l'épreuve du temps. Article à suivre.

Cercle de Généalogie et d'Héraldique des Ardennes, n° 41, 4me trim. 1989, p. 4

### LES VAINQUEURS DE LA BASTILLE

Après la prise de La Bastille, l'Assemblée Nationale nomma une Commission dite "Commission Dusaulx" chargée de constater et vérifier tous les faits relatifs à la prise de La Bastille, de dresser la liste des assaillants, des blessés, des veuves et des orphelins.

La liste fut close le 15 juin 1790, elle comportait 954 noms et fut déposée aux Archives Nationales.

Vous en saurez davantage en lisant l'article de Marcel Douyrou dans :

Cercle de Généalogie et d'Héraldique des  
Ardenne, n° 41, 4me trim. 1989, p. 9

### L'ETAT CIVIL

Sous la rubrique "Résumé des cours" les débutants trouveront dans le bulletin cité ci-après, de très bonnes directives pour connaître et utiliser ce qu'on désigne sous l'appellation générale d' "état-civil".

Présentation claire et agréable à lire.

Bulletin de Liaison du Club Sportif et Artistique de l'Etablissement Technique Central de l'Armement, Octobre 1989, n° 2, p. 34 à 43

### RECENSEMENTS - LISTES ELECTORALES

Même rubrique que ci-dessus, mais il s'agit cette fois de la manière d'utiliser, pour ses recherches, les recensements de population et les listes électorales.

Aussi utile et bien fait que le précédent.

Bulletin de Liaison du Club Sportif et Artistique de l'Etablissement Technique Central de l'Armement, Janvier 1990, n° 3, p. 46 à 53

\*\*\*\* 0 \*\*\*\*

### SUR LA RIGUEUR DES CHATIMENTS AU XVII<sup>e</sup> SIECLE

Extrait d'un sommaire d'archives juridiques:

"-1545- Condamnation prononcée par Pierre GAY, conseiller au Parlement de Bordeaux, et Jean DE BELCIER, juge-mage (\*) de Périgord, Commissaire du Roi, contre les faux-monnayeurs: les accusés sont condamnés à avoir la tête tranchée et être écartelés après avoir subi la question.

- Un prêtre condamné à 1.000 livres d'amendes et renvoyé devant le juge d'église.

- Un faux témoin à être battu de verges et amené dans la ville de Périgueux avec un écriteau.  
etc. ...".

(\*): "Juge-mage", ou "maje": dans l'histoire du droit on cite cette fonction en Provence et dans les ville de consulat, au Moyen-Age; dans certaines provinces, ce magistrat était le lieutenant du sénéchal.

( Communiqué par P. LABARRE )

## LES ETRANGERS A L'ANCIEN DIOCESE DE BORDEAUX (suite)

CUSSAC (33)

Mariage, le 13 janvier 1667, de Léonard COUTURIER, filassier, fils de feu Jean et de feu Marie FRAIGNEAUD, de St-Amand-de-Montmoréau en Angoumois, diocèse de Périgueux, avec Catherine JARIS, veuve de Jean GRANEAU, de Nourier, à Cussac.

Mariage, le 4 février 1767, de François DUBREUIL, marchand, veuf de Marie HONEAU, d'Arthenac en Saintonge, avec Marie GUILHEM, veuve en secondes noces d'Antoine GUILHON, du bourg de Cussac.

Décès, le 4 janvier 1767, de Jean LAUNAY, dit Bélaïr, né à Saint-Giles de Besse, juridiction de Chartres, soldat invalide du Fort-Médoc

Décès, le 22 février 1769, au Fort-Médoc, de François YOUTIN, dit Sans Regret, né à Bonneville, Normandie, vers 1709.

Décès, le 28 novembre 1772, de Martin BOUCHE, dit Saint-Aveine (ou Arreine), né à Saint-Sauveur, juridiction de Tours, soldat invalide.

Décès, le 20 juin 1773, de René GUERIN, âgé de 60 ans, invalide, natif de Chateleureau -sic), juridiction de Portes (sic).

Décès, au Fort-Médoc, le 24 février 1774, de Jean BAILLY, dit La Bonté, soldat invalide néatif de Audrasse (sic) en Périgord.

LISTRAC (33)

Mariage, le 27 novembre 1762, de noble Marc Antoine de LAFFARGUE, sieur de Pechbreu, ancien officier du Régiment Dauphine Infanterie, veuf de Dlle Jeanne DEBANTS, demeurant à Montagnac, diocèse d'Agen, juridiction de Paulhiac, fils de Bertrand et de Dame Marie de CONSTANTIN, avec

Dame Marianne WINKOFF, veuve de sieur François VERNINET, demeurant rue et paroisse Sainte-Eulalie à Bordeaux, fille d'Armand, écuyer anglais et de Dame Jeanne de NERLET.

Décès le 27 août 1808, de Jean FAYOL, scieur de long, âgé de 45 ans, résident à Listrac depuis 20 ans, natif d'Usson-en-Forêt, canton de Saint-Bonnet-le-Château (Loire)

Décès, le 17 octobre 1808, au lieu dit Peyrelade, chez Mme veuve OLAGNE, du Sr. Jean DUFQUR, agent d'affaires, âgé de 77 ans, natif de Cassaigne, 5e arrondissement communal (Haute-Garonne), fils de feus François et de Catie BONNY.

Décès, le 19 avril 1809, de Bernard LACROIX, mandiant, âgé de 37 ans, se disant époux de Jeanne GUERAU, natif de Pau (Basses Pyrénées).

LUDON (33)

Décès, le 10 mars 1900, de Joseph LINE, cultivateur, 61 ans, natif de Saint-Jean-de-Bugnein (Basses-Pyrénées), époux de Pétronille PES, fils de Jean LINE, dit Saram, et de Marguerite GUILLEMBLANCQ, tous deux décédés.

MACAU (33)

Abjuration du 17 février 1770, par Pierre VERD, natif de Negrepelisse, diocèse de Cahors, garçon boulanger, âgé de 28 ans.

Décès, le 8 février 1772, de Michael PROUSSEAU, Lyonnais, pauvre mendiant.

SAINTE-HELENE (33)

Décès, le 28 octobre 1823, chez Jeanne BIENSAN, aubergiste, de Claude BOST, scieur de long, célibataire, natif d'Usson (Loire), fils de Benoît, cordonnier du Pont-en-Peyrat à Usson (Loire). Déclaration faite par François BLANCHETON, scieur de long, âgé de 44 ans, d'Usson (Loire).

Décès, le 25 août 1826, chez Bertrand BACQUEY, cultivateur, d'Armand BEZELERECHE, tuffier, célibataire, âgé de 54 ans, natif de Lizardes (Basses-Pyrénées).

SAINT-LAURENT-de-MEDOC (33)

Naissance, le 8 octobre 1600, de JARRY Raymond, fils de Jehan et de Marguerite de BRACQUESSAC. Le parrain fut Bernard LAFON, marchand chaudronnier de Saint-Saturnin en Auvergne, habitant de Saint-Laurent-de-Médoc, et la marraine Andrine de LOULME;

Fac-similé de la marque et de la signature de Bernard LAFON



Le même Bernard LAFON avait déjà été parrain dans la même commune, le 2 mai 1600.

Communiqué par Pierre DUPOUY

BAZAS (33) Décès à l'Hôpital de la villeAnnée 1780

Le 15 janvier, Guillaume FILASTRE, 50 ans, tisserent, natif de Bouglon (Lot-et-Garonne).

Le 27 janvier, Martin FAQUIN, 50 ans, matelot, natif de Lassare, près Bayonne.

Le 30 mars, Gabriel MARTINEAU, 23 ans, garçon boulanger, natif de La Jarie, près de La Rochelle.

Le 4 juin, Bernard LAMAZERE, soldat du Régiment de Bourbon, Compagnie de Lassale, natif de Lafite, province ....

Le 18 juillet Charles JOANNES, 30 ans, tailleur, originaire de Renous, près de Bayonne.

Le 31 juillet, Guill. CHAUVÉON, 23 ans, garçon maréchal, de Saint-Hilaire, diocèse de Nantes.

Le 4 août, François SOUSSELOSTE, matelot volontaire de la province et généralité de Bayonne

Année 1781

Le 30 janvier, Jean RENEAUD, 22 ans, natif de Saint-André-de-Treixivou en Bretagne, diocèse de Nantes, tailleur de pierres.

Le 25 mars, Jean VAREILLE, 18 ans, natif de la paroisse d'Aves (ou Daves), diocèse de Clermont-en-Auvergne.

Année 1782

- Le 15 janvier, Louis LEGE, 38 ans, masson, de Chanting, province du Maine.  
 Le 27 mars, Dominique TADIEU, 30 ans, donfeur d'etein, de la paroisse de Piy, dans l'archevêché de Milan.  
 Le 12 septembre, Marcel BAURET, d'Argenton en Berri.  
 Le 13 novembre, Pierre DUMARTIN, 30 ans, de Saint-Sévé (dans les Landes).  
 Le 23 décembre, Jean-François DUHERLIN, 50 ans, de Saint-Omer (Pas de Calais)

Année 1783

- Le 29 juillet, Germain RAMONAS, 42 ans, garçon menuisier, natif de Castelnodari  
 Le 28 octobre, Jean-Pierre TISSENE, 36 ans, de Branens, diocèse de Condom.  
 Le 29 novembre, Michel RAMAT, 24 ans, de la paroisse de St...blanc, diocèse de Clermont.  
 Le 12 décembre, Joseph DANEY, 40 ans, de Belmon, diocèse de Condom.

Année 1784

- Le 24 septembre, Etienne GUILLOTTE, 50 ans, de St-Léger, diocèse de Limoges.

Année 1785

- Le 14 janvier, Jean LOUSTAU, 55 ans, de Boile (?) diocèse de Lescat, époux de M<sup>ie</sup> LALANE.  
 Le 27 mai, Philiberte BITON, 55 ans, épouse de Claude BERNARDIN, de St Vincent de Lion.  
 Le 20 novembre, Louis CARROT, dit La Sonde, 77 ans, soldat de l'hôpital Royal des Invalides, natif de Nantes.

Communiqué par M<sup>me</sup> LEYRIS-HITON

SAINT-MACAIRE (33)Mariages

- . Le 29 février 1672, Antoine VIALARD, 46 ans, docteur en médecine, originaire de Latour, près de Thurin en Piémont, fils de Jean et d'Antoinette CHATAIS, décédés et Marguerite MAULEON, 32 ans, fille de Jean (décédé) et Françoise d'AUBRIN, de Saint-Macaire.  
 . Le 24 juillet 1674, Jean BEAUCOUDRE, 26 ans, maître-chirurgien, natif de Vic-en-Carladéz, diocèse de Saint-Flour en Auvergne, fils de Pierre, bourgeois, et de Jeanne SOUBRIE, et Magdelaine CAYRE, 24-25 ans, fille de Jean (décédé) bourgeois, et d'Isabeau PENINGAUT, de Saint-Macaire.  
 . Le 28 août 1674, Claude MAHE, 26 ans, faiseur de chapelets, originaire de la paroisse de Saint-Barthélémy, juridiction de Saumur, habitant d'Aubiac, fils de Jean, tisserand, et de Françoise HERPIN (décédés), et Marie LABAT, 19 ans, fille d'Etienne, vigneron, et de Catherine HANSENCAUT, de Saint-Macaire.  
 . Le 26 novbre 1674, Noble Raphaël de COMARQUE, 30 ans, de la paroisse de Fourques et Coussan, juridiction de Caumont en Condomois, fils de Noble Jérémie et Dlle Adriène de La CHAUSSADE, et Dlle Marie de COUSIN, 24 ans, fille de Sr LOUYS, jurat, et Sybilla-Bianche de LAROQUE (décédés), de Saint-Macaire.  
 . Le 26 février 1675, Bertrand BOUE, dit La Rose, maître de danse, 30 ans, natif d'Estadens, diocèse de Cominge, fils de Pascal, bourgeois (décédé) et de Jeanne HEDANE, et Jeanne DUPIN, 30 ans, fille de Jean, bourgeois, et de Marie LAROQUE (décédée), de Saint-Macaire.  
 . Le 12 juin 1675 Antoine SERVANT, 19 ans, brassier et vigneron, de Monségur en Bazadais, fils de Jean et Jeanne PEYNAUT (décédée), habitant Saint-Macaire, et Jeanne BONNEFIN, 25-26 ans, originaire de Villefranche-en-Périgord, fille de Pierre (décédé) et de Jeanne BINARD, habitant Saint-Macaire.  
 . Le 5 sepbre 1676 Pierre BOURRET, 35 ans, vigneron, natif de la paroisse de Peyrecave-en-Comdomois, fils de Antoine et Toinete (nom omis), décédés, et Jeanne DULAN, 20 ans, fille de Peret (décédé) et de Marie BALANS, de Saint-Macaire.  
 . Le 20 février 1678 Pierre LACOMBE, 30 ans, praticien, natif de Salignac en Périgord, fils de François et Françoise BOUSQUET (décédés), habitant Saint-André du Bois depuis 10 ans, et Marie JANAUT, 35 ans, fille de Raymond et Philippe DUPUY (décédés), de Saint-Macaire.  
 . Le 2 mars 1678 Jacques PRADIER, 30 ans, maître-boulangier, de Villardeneau, seigneurie de Montolieu, diocèse de Carcassonne, habitant Bordeaux, paroisse Saint-Rémy, fils de Jean et de Marguerite MESSANDE (décédés), et Jeanne COUTURES, 19 ans, fille de Sr Estienne, marchand, et de Catherine LAFOURCADE, de Saint-Macaire.

Décès

- . le 16 janvier 1672 Adam BENY, 50 ans, de Reims-en-Champagne.  
 . le 16 juillet 1672 Pierre NUNIE, 18 ans, mareschal des chevaux, de Saint-Jean-d'Angely.  
 . le 21 sepbre 1672 Pierre LAGOSTE, 40 ans, marié, natif de la paroisse d'Aublet, proche d'Auch en Gascogne.  
 . le 1er Janv. 1676 Noble Florimond de MOLERES, 54 ans, natif de Port-Sainte-Marie.  
 . 6 février 1676 Jean CLOUPET, 55 ans, de Dunes-en-Comdomois.  
 . le 2 juin 1676 Antoine CLERC, 45 ans, originaire de La Terre de Lausun.  
 . le 7 décbre 1677 Guillaume MAURICE, 55 ans, soldat venant des armées du roy d'Allemagne et du Pays-Bas, natif de Villefranche-de-Rouergue.  
 . le 15 Janv. 1678 Jacques DUBARE, 75 ans, de la paroisse de Bigos, dans la Viconté Turenne.  
 . le 13 mai 1678 Arnaud DEPEYRONAT, 25 ans, postillon, natif de Maymy, à une lieue de Lembeye et à trois de Pau, dans le Béarn.

à suivre



ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
du 12 MAI 1990

-----

Chère collègue, cher collègue,

J'ai le plaisir, comme chaque année, de vous convier à participer à l'Assemblée générale statutaire de notre Association qui se tiendra le

SAMEDI 12 MAI 1990, à 15 heures

à l'Athénée municipal, place Saint-Christoly, à Bordeaux.

Pourquoi cette date a-t-elle été choisie par le Conseil ? Nous avons pensé, en retenant un samedi, permettre à nos collègues encore en activité de se joindre à nous, ce qui leur est impossible sur semaine.

C'est un essai. S'il était concluant nous pourrions renouveler l'expérience à l'occasion d'une Assemblée informelle.

Cette Assemblée sera, comme chaque fois, précédée d'un repas amical.

L'ordre du jour de l'après-midi est le suivant :

- Notre bulletin, par M. Robert ;
- Le point des transcriptions, par Mme Baffaud ;
- Les recherches, par Mme Bouchard ;
- La bibliothèque, par Mme Castelnau ;
- Prochaine sortie, par Mme Roux ;
- Comptes du trésorier, par M. Lignon ;
- Observations du Commissaire aux comptes, par M. Bouchard ;
- Election des membres du Conseil à renouveler ;
- Rapport moral, par le Président ;
- Questions diverses.

Les membres rééligibles sont : Mme Bouchard, MM. Attané, Lherm et Robert. Si vous désiriez faire acte de candidature, il suffirait de m'adresser une lettre dans ce sens, au siège des A.G.B., avant le 7 mai.

le Président

---

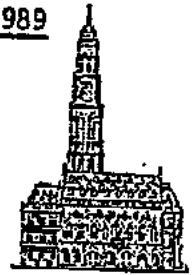
POUVOIR (à utiliser en cas d'empêchement)

Je soussigné donne pouvoir à M. ....  
pour voter en mes lieu et place lors de l'Assemblée générale statutaire des  
A.G.B. du 12 mai 1990.

(Date et signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

**ACTES DU Xe CONGRES NATIONAL DE GENEALOGIE - ARRAS - 4/7 MAI 1989**

page

**SOMMAIRE****7 Introduction****Allocutions d'ouverture**

- 11 Patrick WARIN  
Président de l'Association Généalogique du Pas-de-Calais
- 13 Gaston SAGOT  
Président de la Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie
- 15 Léon FATOUS  
Maire d'Arras, Président du District d'Arras, Député Européen

**Communications**

- 17 **1** - Margaret AUDIN  
"Liens Privilégiés entre le Nord-Pas de Calais et les Pays Anglo-Saxons"
- 23 **2** - Roger BERGER  
"Onomastique dans le Nord de la France"
- 29 **3** - Ghislain BRUNEL  
"Le C.A.R.A.N."
- 31 **4** - André CHAVENTRE  
"Généalogies et Génétique"
- 39 **5** - Catherine DHERENT  
"Les Séries Révolutionnaires des Archives du Pas-de-Calais et l'Histoire des Familles"
- 47 **6** - Jacques BUPAQUIER  
"L'Enquête des 3 000 Familles"
- 49 **7** - Guy MAGDONELLE  
"Recherches Généalogiques en Belgique"
- 55 **8** - Marc MARGARIT  
"Recherches Pratiques en Italie"
- 61 **9** - Jean-Pierre MASSELA  
"Microfilmage"
- 73 **10** - Michel MAYER  
"La Généalogie Juive"
- 79 **11** - Christian DRPEL  
"Passeport Généalogique pour la Pologne"
- 101 **12** - Jean-Pierre PELISSIER  
"Projet de Création d'une Banque de Données de l'Etat Civil Ancien"
- 109 **13** - Baudouin ROELANTS du VIVIER  
"Formation et Perfectionnement des Généalogistes"
- 115 **14** - Bernadette ROSSIGNOL  
"Influence de la Révolution sur les Familles des Antilles"
- 121 **15** - Jean-Marie THIEBAUD  
"Les Conséquences des Décrets Révolutionnaires sur les Armoiries"
- 133 **16** - Patrick WINTREBERT  
"Les Protestants du Pas-de-Calais sous l'Ancien Régime"

**139 Journée des Présidents****139 Ateliers**

- 140 **1** - Edmond DERREUMAUX  
"Gestion des Associations"
- 141 **2** - Philippe ROSSIGNOL  
"Informatisation des Associations"
- 142 **3** - Jean MORICHON  
"Codification et Dépouillement des Sources Généalogiques"
- 143 **4** - Jacques DUHAMEL  
"Vie Associative"

**Allocutions de Clôture**

- 145 Gaston SAGOT  
Président de la Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie
- 147 Gildas BERNARD  
Inspecteur Général des Archives de France

**Annexes**

- 149 Le Concours Héraldique
- 155 La Réunion des TRAM(E)COURT
- 161 Les Chansons du Folklore Régional

**Les participants**

- 169 Liste des participants à la Journée des Présidents
- 171 Liste des Stands
- 173 Liste des Congressistes



Prix : 70 F franco

A commander à : AGP  
Maison des Sociétés  
16 Rue A. Briand  
62000 ARRAS



**EUGENE ATGET**  
**PHOTOGRAPHE**  
**1857-1927**

Nul n'est prophète en son pays.

Il fallut la visite de chercheurs américains aux archives de leur Ville pour que les Libournais découvrent les compétences d'un de leurs concitoyens.

JEAN, EUGENE A T G E T, né le 12 Février 1857, Rue ST. THOMAS, fils de JEAN EUGENE, carrossier, et de CLARA ADELINÉ HOURLIER, son épouse, décédé le 4 Août 1927 à PARIS dans la plus grande indifférence.



Pourtant, les générations à venir allaient peu à peu découvrir ce photographe français et le considérer comme leur maître.

De son enfance et sa jeunesse peu de choses connues. Dans les archives de l'Etat Civil de Libourne aucun acte ne permet d'affirmer qu'il perdit ses parents très tôt. ATGET fut probablement élevé par un de ses oncles, employé des Chemins de Fer, à la suite de celui-ci il vint habiter la banlieue parisienne et fit ainsi connaissance de la capitale.

Il acquit au petit séminaire une bonne formation secondaire. Ensuite il effectua plusieurs voyages en qualité de mousse; il accomplissait son service militaire dans la Marine Nationale basée en Méditerranée.

La fin de cette période est marquée par son entrée au Conservatoire D'Art National Dramatique en 1879. En 1881, il en sortit brillant lauréat.

A partir de cette date commence sa carrière d'acteur par quelques engagements dans les théâtres de province. C'est grâce au Théâtre qu'il fit la connaissance vers 1886 de Valentine DELAFOSSE qui devint sa compagne. Actrice elle l'accompagna dans plusieurs tournées. Il ne semble pas qu'ATGET réussit à se faire engager en même temps qu'elle.

Songeant peut-être à vivre dans de meilleures conditions, ils choisirent la capitale. Il approchait de la quarantaine, une autre carrière artistique l'attirait : LA PEINTURE. Peut-être pensait-il qu'elle pourrait mieux les nourrir. Son ami André CALMETTE atteste qu'il s'y était intéressé dès son passage au Conservatoire.

La formation picturale d'ATGET fut rudimentaire, il était bien difficile de se former si tard, Il dut se rendre à l'évidence et se tourner vers un autre métier.

Vers 1897 il aborda la photographie c'était une reconversion totale. D'Ecole de PHOTOGRAPHIE, il ne faut guère en parler sitôt. Certainement qu'ATGET a dû puiser l'essentiel de sa formation dans un ou plusieurs manuels, vérifiant les notions acquises par le moyen de la pratique.

Ouvrages à consulter :

Pierre Mac ORLAN : ATGET PHOTOGRAPHE DE PARIS

Jean LEROY " ATGET MAGICIEN DU VIEUX PARIS

Bérénice ABBOT " THE WORLD OF ATGET.

Bibliothèque Municipale de LIBOURNE possède Deux superbes volumes édités par le MUSEE D'ART MODERNE DE NEW-YORK. On y trouve de très beaux clichés achetés en 1920 par un admirateur américain.

Bérénice ABBOT pense qu'il se faisait la main sur divers Châteaux et Résidences de la Région Parisienne en y réalisant des images très impersonnelles.

Or la qualité de ces clichés ne déçoit jamais dans ces séries bien au contraire, elles sont peut-être parmi celles qui recèlent le plus grand nombre de chefs d'oeuvre encore trop mal connus. Dans certaines images de la Bièvre les coups d'essai d'ATGET sont étonnante de fraîcheur, de poésie et de recherche dans la composition.

Ainsi doit-on lui reconnaître une connaissance du métier qui, pour ne pas être universelle, n'en était pas moins adapté au but qu'il s'était fixé.

Son papier à lettre arborait la fière raison sociale :  
AUTEUR, EDITEUR D'UN RECEUIL PHOTOGRAPHIQUE DU VIEUX PARIS

L'ampleur du travail engagé reste tout de même un témoignage sur l'esprit du personnage et son ambition encyclopédique. La somme d'énergie, tant physique de morale, l'érudition considérable qu'il a mis au service de cette tâche révèlent en lui un homme entreprenant et méthodique. Cela doit être souligné car on ne l'a que trop décrit que comme un vieillard taciturne et hagard.

Peut-être correspondait-il à cette description en 1927, mais il approchait de ses 70 ans. Il venait de perdre la compagne de sa vie. L'essentiel de son activité se déroule dans le début du siècle.

En 1920 il vend une partie de ses clichés. Il en avait déjà cédé une partie au MONUMENTS HISTORIQUES et à la BIBLIOTHEQUE NATIONALE.



Portrait d'Atget



Il demande au Directeur des BEAUX ARTS une carte l'autorisant à photographier l'intérieur des diverses Églises de la Région parisienne et lui annonce une nouvelle série de prises de vues consacrées à " L'ART DECORATIF DANS LE VIEUX PARIS "

Son enquête photographique était étayée par une connaissance de la Capitale en tous points dignes d'éloges qui lui permit de suivre l'évolution de certains quartiers de façon extrêmement efficace. Ainsi déclarait-il fièrement " J'ai tout le quartier ST. SEVERIN depuis 20 ans, démolitions comprises ".

La masse énorme de cette documentation artisanalement réunie est un des points caractéristiques de l'œuvre d'ATGET, non moins originale est la diffusion que son auteur lui assurait. Il faisait le tour de sa clientèle connaissant d'avance les sujets qui intéressaient ses acheteurs leur apportant ses dernières productions dans le domaine demandé.

ATGET peuple ses clichés d'une certaine vie, il porte témoignage sur son époque, sur la pérennité des siècles passés en ce début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Les statues sur lesquelles se fixe l'intérêt du photographe s'animent d'une vie étrange dans leur rapport avec leur entourage. Une statue du parc de SCEAUX reprend le geste de l'arbre au-dessus d'elle; une autre, dans le jardin du Palais Royal, imite la torsion de l'arbre derrière elle.

La netteté et leur grande profondeur de champ dues à de long temps de pose avec un diaphragme fermé au maximum, les contrastes parfois très violents en raison de la faible sensibilité des plaques utilisées contribuent à l'universelle précision de ses photographies où le regard se perd à considérer le fourmillement des détails.

Lorsqu'un de ses clients manifestait à l'égard de ses épreuves un intérêt qui lui semblait excessif il affirmait : " CE NE SONT QUE DES DOCUMENTS ".

Si l'on prend soin de faire abstraction du pittoresque et du charme désuet des rues du vieux Paris, on découvrira un photographe intemporel, un œil perpétuellement aux aguets. Cette fureur de photographier et bien au delà des imitations si facile du style ATGET, la meilleure est la seule leçon qu'il peut donner à notre temps.

Communiqué par Mme J. PLAT

## GENEALOGIE "RAPIDE"

de Maurice LIGNON, adh. n° 102

GOUBE ou DEGOUBE	1660	ARRAS	(62)
GUG	1766	ARRAS	(62)
HANC (T)	1740	RIVIERE	(62)
MAUNELLE	1750	HENIN/COJEUL	(62)
HENRY	1751	ARRAS	(62)
JACOBIN	1780	ARRAS	(62)
LATTEUX (R)	1723	VAULX	(62)
LIGNON	1650	ARRAS	(62)
LECOIN	1760	ARRAS	(62)
LECREUX	1751	RIVIERE	(62)
LEGRAND	1747	HENIN/COJEUL	(62)
LEMAIRE	1805	HENIN/COJEUL	(62)
LESAGE	1790	HENIN/COJEUL	(62)
PIN	1758	ARRAS	(62)
PORTEBOIS	1754	RIVIERE	(62)
ROUHAI	1679	ARRAS	(62)
SAVARY	1759	RAHSART	(62)
SERRE (T)	1727	BOULOGNE-VAULX	(62)
SQUILLART	1721	ARRAS	(62)
THELLIER	1747	VAULX	(62)
TRUFFAUT	1769	ARRAS	(62)
VELUZAT	1500	NEUFCHATEL (Suisse)	
VIART	1762	RIVIERE	(62)
FROUVELLE ou FROVEL	1819	SALLEDE	(63)
PIQUET	1821	SALLEDE	(63)
HEIRMAN	1781	BERLARE (Belgique)	

de Mme DURGEOIS, adh. n° 305

LARROQUE	1697-1795	LABENNE- CAPBRETON	(40)
"	1656-1801	BILLERE	(64)
		TARTAS	(40)
		CAPBRETON	(40)
de LARRUGAN	1595-1728	CAPBRETON	(40)
de LATAPE ou LATAPIE	1650-1742	CAPBRETON	(40)
LAULHE	1672-1901	PUYOO	(64)
		OSSAGES-CAPBRETON	(40)
LAVIGNE	1620-1800	LABENNE	(40)
LAURENTS ou OULAURENS ou DES LAURENTS	1625-1761	LABENNE	(40)
de LESDORRIES ou LESBOUYRIES	1640-1742	ST MARTIN de S	(40)
LESCA	1680-1946	LABENNE	(40)
LESCAR	1640-1741	CAPBRETON	(40)
de LESPERON	1595-1694	SEIGNOSSE	(40)
de LIBET	1610-1742	LABENNE	(40)
LOUBE	1720-1890	CAPBRETON	(40)
		CAMPAGNE, TOSSE	(40)
LUPE	1560-1764	CAPBRETON	(40)
MEDUS	1724-1932	SOORTS	(40)
de NIORTE	1550-1752	CAPBRETON	(40)
d'OTHART	1680-1716	LABENNE	(40)
PINSOLLE	1606-1791	BARDOIS	(54)
PGUCHUCQ	1649-1843	CAPBRETON	(40)
PRIDET	1666-1757	LABENNE-CAPBRETON	(40)
SAUBOY ou SAUBOUE	1700-1813	CAPBRETON	(40)
de SAUMON	1630-1742	TOSSE	(40)
TICHENEY	1650-1742	CAPBRETON	(40)
ou TICHINERIE		LABENNE-CAPBRETON	(40)
LEVASSEUR ou VAVASSEUR	1724-1846	COGLES-CAPBRETON	(40)

de Pierre DUPUY, adh. n° 100

BALDY	1673-1751	AURILLAC	(12)
BERTHON	1642-1673	"	(12)
BONHOMME	1392-1701	ARPAJON	(12)
BROS	1650-1687	YTRAC	(12)
CALHAC	1615	YOLET	(12)
CARRIER	1605-1762	YOLET	(12)
"	1746	ARPAJON	(12)
"	1781-1792	AURILLAC	(12)
CAYROL	1722	RAUILLHAC	(12)
COURNEDESSISSE	1505-1637	GIOU du MAMOU	(12)
CRUCHE	1652-1692	YTRAC	(12)
CULAN	1560-1750	NAUGELLES	(12)
"	1757-1811	AURILLAC	(12)
DAUDE	1627-1656	ARPAJON	(12)
DELMAS	1651-1672	VEZAC	(12)
"	1687-1731	YOLET	(12)
DELORT	1605-1636	YOLET	(12)
DELPOECH	1517	REILHAC	(12)
"	1635	NAUGELLES	(12)
"	1673-1675	AURILLAC	(12)
DELSGL	1730-1820	AURILLAC	(12)

FALGUEYRATZ	1591-1662	GIOU du MAMOU	(12)
"	1687	YOLET	(12)
FONTANGES	1710	RAUILLHAC	(12)
FRAISSY	1753- An XII	AURILLAC	(12)
"	1718	RAUILLHAC	(12)
GINESTE	1689-1761	AURILLAC	(12)
"	1723-1730	NAUGELLES	(12)
"	1733	RAUILLHAC	(12)
GORRANY	1660	GIOU du MAMOU	(12)
GUY	1621-1729	YOLET	(12)
"	1672	VEZAC	(12)
JONQUIERES	1648	YTRAC	(12)
JULE	1669-1673	AURILLAC	(12)
LABOIGUE	1550-1709	ARPAJON	(12)
LAROCHE	1707-1743	AURILLAC	(12)
LESCURE	1625	AURILLAC	(12)
MAZIC	1598-1665	GIOU du MAMOU	(12)
"	1675-1686	YOLET	(12)
MOYNAC	1625	NAUGELLES	(12)
"	1650-1711	AURILLAC	(12)
NAVARRE	1605-1851	YOLET	(12)
PALISSE	1631-1689	YTRAC	(12)
PRADEL	1663	REILHAC	(12)
"	1671-1717	NAUGELLES	(12)
PUECH	1709-1746	ARPAJON	(12)
"	1747-1752	YOLET	(12)
"	1782	PAILHEROLS	(12)
"	1641-1692	YTRAC	(12)
SAINTE-BORNET	1753-1759	AURILLAC	(12)
SALZET	1718	RAUILLHAC	(12)
SEGUINOL	1775-1828	AURILLAC	(12)
TOURTOULOU	1666-1668	REILHAC	(12)
"	1672-1691	NAUGELLES	(12)
VACHAN	1617-1677	NAUGELLES (12)	
VERNHES	1773	CROS de MONTV. (12)	

de Mme BATS

BATS	1756-1863	GOUTS	(40)
DIGUERIE	1750-1801	DELIN	(33)
BORDESSOLLES	1737-1795	LUXEY	(40)
BRETTES	1750-1800	SOUPROSSE	(40)
CAZAUBON	1800-1897	CARGARES-	
		Ste CROIX	(40)
CAZENAVE	1700-1839	SOUPROSSE	(40)
COMBALIER	1750-1890	SEXLES	(19)
COURBIN	1740-1840	BELIN	(33)
BEYRIS	1756-1863	GOUTS	(40)
DODON	1700-1908	SOUPROSSE	(40)
DUCOS	1727-1806	SOUPROSSE	(40)
DULOU	1762-1873	HOSTENS	(33)
DULUC	1706-1891	LUXEY	(40)
FARGUES	1700-1862	SOUPROSSE	(40)
FAYET	1801-1942	BOULLES	(19)
GARDAY	1600-1802	LAMOTHE	(40)
GRIER	1782-1978	IRLANDE	
GUERIN	1798-1902	VERRINES S/ CELLES	(79)
GUILHENSSENS	1759-1812	LUXEY	(40)
HAZERA	1789-1897	LE BARP	(33)
JUSTES	1746-1765	St. AUDIN	(40)
LGRAVE	1775-1963	LUXEY	(40)
LACUILLAU	1756-1859	LUXEY	(40)
LAMOUROUX	1809-1858	LORMONT	(33)
LUCAT	1750-1811	BELIN	(33)
MAGE	1750-1880	CAMEYRAC	(33)
MARCOUYAU	1771-1925	HOSTENS	(33)
NEULE	1746-1847	BELIN	(33)
MOYTARD	1770-1866	LORMONT	(33)
PREVOT	1780-1940	SOULAC	(33)
RITA	1862-1977	LOWLE (Portugal)	
VIDEAU	1750-1955	BELIN	(33)
VIELESCAUT	1800-1955	COUX	(24)

(à suivre)

PETITE HISTOIRE DE MINITEL

ou LES AVENTURES D'UNE GRAND-MERE GENEALOGISTE

-----

Faisant des recherches sur le patronyme MORTREUIL qui est celui de ma mère, j'ai fait "sortir" celui-ci sur minitel.

En tout 138 Mortreuil en France sur l'annuaire, dont plus de la moitié groupés en Seine-Maritime et alentour et très peu dans le Sud-Ouest et le Sud.

J'ai relevé le nom des dix familles situées au sud de la Loire et leur ai adressé à chacune une lettre leur demandant s'ils connaissaient leur origine.

Tous m'ont très aimablement répondu ou téléphoné m'indiquant une origine normande.

Et voilà mon histoire : l'un d'eux me téléphone très aimablement d'une localité située à environ 90 kilomètres de Bordeaux. nous parlons, nous parlons même beaucoup, généalogie, Vikings et autres et ce monsieur me dit :

"Tous les Mortreuil sont très aimables", puis "Madame Farbos, est-ce que vous permettez que je vienne vous voir un de ces jours ?"

- Mais avec plaisir, Monsieur, quand vous voudrez, mais prévenez-moi."

Alors, au bout d'un moment et après avoir encore parlé, le monsieur en question enchaîne :

"Sans indiscrétion, Madame Farbos, quel âge avez-vous ?"

Moi, je pars d'un "hénaurme" éclat de rire et réponds tout en riant :

"Cela commence par un huit !"

Grand silence au bout du fil ... et

"Au revoir Madame,"

"Au revoir Monsieur"

...Je n'en ai plus jamais entendu parler ! J'en ris encore ... mais cela a été mon petit rayon de soleil de la journée.

Communiqué par Mme Farbos

ooo o 0 oooo

CARNET ROSE

-----

Madame Castelnau nous annonce la naissance de son cinquième petit-fils, Charles Hurel, né le 4 février 1990, à Bar-le-Duc ... meilleurs voeux de tous les membres de l'A.G.B.

oooo 0 oooo



## A PROPOS DES MOULINS A VENT

Ceux d'entre vous qui participèrent naguère à la promenade en Médoc, organisée par notre collègue Mme Poitevin, se souviennent sans doute de la visite du moulin de Vensac, moulin à vent merveilleusement et amoureuxment restauré et qui tourne toujours pour moudre du blé dont la farine est d'une qualité que nos ménagères ont pu apprécier.

Mais connaissez-vous le langage des moulins à vent ? Toujours situés dans des zones dégagées afin qu'ils bénéficient du maximum de vent, souvent édifiés sur une butte - ou mieux sur une colline - les moulins étaient visibles de loin.

Voici les messages qu'ils transmettaient aux meuniers d'alentour :

- les ailes arrêtées en croix de Saint-André  
le meunier est au repos ;
- les ailes arrêtées en croix grecque  
le meunier va se mettre au travail ;
- l'aile du bas légèrement à gauche de la verticale  
annonce d'un heureux événement (mariage, naissance) ;
- l'aile partante légèrement à droite de la verticale  
annonce d'un décès.



Ne peut-on pas dire que les meuniers anticipèrent sur le télégraphe aérien Chappe qui dota nos campagnes, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses machines à bras articulés juchées sur les bâtiments les plus divers, pourvu qu'ils soient visibles de loin eux aussi ?

Rares sont encore les moulins en état non seulement de marche, mais de conservation. Avec eux ont disparu de nombreux métiers artisanaux : charpentiers de moulins à vent, rhabilleurs de meules (quand le meunier ne se chargeait pas lui-même de ce travail difficile), rentoileurs, forgerons, etc...

(D'après la Revue "A l'écoute" des Orphelins apprentis d'Auteuil)

Communiqué par Pierre DUPOUY

---- 0 ----

### VALEUR DE LA MONNAIE BORDELAISE AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

Franc bordelais .....	15 sols tournois
Livre bordelaise .....	12 sols tournois
Sol bordelais .....	7 deniers et quelques pites
Sterlin d'or .....	9 livres 13 sols 4 deniers
Sol sterlin .....	10 sols
Denier sterlin .....	10 deniers
Le denier bordelais =	1/2 denier

Nota que la Ville de Bordeaux doit au Roy pour chacun an à chascune feste Saint-Michel pour reconnaissance des vacans de ladite Ville banlieues et juridictions, la somme de 13 sols 4 deniers sterlins qui valent 2 nobles qui sont monoye noire de Bordeaux la somme de 9 livres 13 sols 4 deniers bordelais ce qui revient à 6 livres 13 sols 4 deniers.

(Extrait de la Chronique bordelaise de 1703, page 178)

Communiqué par Robert GRANGER de BOISSEL

----- 0 -----

## I N F O R M A T I O N S

-----

Le Service régional de l'Inventaire général des Monuments et Richesses artistiques d'Aquitaine, sis dans les locaux de la Direction régionale des Affaires culturelles, 5bis, cours de Gourgues à Bordeaux, possède un Centre de documentation ouvert à tous, le mercredi après-midi et le vendredi.

o o  
o

Les Archives des Compagnies des Indes se trouvent à Lorient, Londres et Amsterdam.

En Grande-Bretagne, les archives coloniales ont été dépouillées et publiées dans "Calendar of states papers, america and west indies".

Les archives de la Lloyd retraçant, depuis 1741, une partie de la navigation occidentale, y compris pour les bâtiments non assurés chez elle, ont fait publier, en 1985, par la Hall Library "Guide to the Lloyd marine collection" de Christopher Hall.

Généa Banque de France N° 12

o o  
o

Les Archives départementale d'Indre-et-Loire viennent de publier "Une minute pour l'éternité, Guide des Archives notariales", par Line Skorka, deux volumes, 280 francs.

A noter que ce travail ne concerne que les minutes notariales de ce département.

Stemme, N° 44

LU dans le courrier de la GIRONDE

16 rue et Hôtel St-Siméon.

Jeudi 12 avril 1849.

Cqué par Mme Gombaud

- Au soleil de nuit  
ce soir grande séance sur l'électricité.
- Expériences qui n'ont jamais été vues à BORDEAUX; on doit en juger par le programme suivant :
  - lumière électrique - télégraphe électrique.
  - électro aimant - électro médical
  - colonne magnétique - fusion des métaux.
  - argenture galvanique - plusieurs expériences sur le gaz en feu.

Ces expériences sont pleines d'attraits, elles ont lieu tous les jours de 7 H. à 10 H. Fossés intendans 11.

Prix entrée 1 Franc - enfants 50 centimes.

Mardi 5 Avril 1849.

Monsieur Napoléon BONAPARTE se rendant en ESPAGNE est arrivé ce matin dans notre ville, il est descendu avec sa suite à l'Hôtel de France.

## PROFESSION : CHIRURGIEN DE MER

-----

Voilà un bien joli titre que celui de Chirurgien de mer !

Comment ses hommes de l'art étaient-ils reçus aptes à intervenir sur les marins en cas de besoin ? La transcription, ci-après, d'un des nombreux actes de réception va vous renseigner.

JUIN 1746

Jean-Louis JORRAN  
Alexandre LALANNE  
Jean LARGETEAU et  
Jean LAMARQUE,  
chirurgiens

Nous, Jean NAVARRE, Conseiller du Roy au Parlement et Lieutenant général au siège de l'amirauté de Guienne,

Vu les requettes présentées par Jean JORRAN, Alexandre LALANNE, Jean LARGETEAU et Jean LAMARQUE, contenant que depuis son bas âge il s'est appliqué avec exactitude à apprendre l'art de chirurgie en telle sorte qu'ils se sont rendus capables d'exercer ledit art en qualité de chirurgien de mer sur les vaisseaux faisant voyage de long cours,

Requerant à ces fins la fonction du Procureur du Roy pour y être reçu et après qu'il nous a apparu des certificats des sieurs TURAL et BALLAY, chirurgiens majors de la marine de cette ville par lequel il nous paroît de la capacité desdits JORAN, LALANNE, LARGETEAU et LAMARQUE,

Du consentement du Procureur du Roy,

Avons reçu et reconnu lesdits JORRAN, LARGETEAU, LALANNE et LAMARQUE, chirurgiens de mer pour, en cette qualité, pouvoir s'embarquer sur tels navires qu'ils trouveront et où il seront requis en, par eux, gardant et observant les ordonnances royales et règlements de la marine et de se servir, pendant le cours de leurs voyages, de bons médicaments et de tenir un registre de nous, signé et paraphé, sur lequel seront couchés les nom et surnom des malades, leur maladie et leur durée, ce qu'ils ont promis faire.

A cet effet ont presté serment au cas requis.

A BORDEAUX, le quatriesme de juin mille sept cens quarante six.

NAVARRE      LALANNE      Jean-Louis JORRAN      LARGETEAU      Jean LAMARQUE

Les cours de Généalogie de l'O.A.R.E.I.L. sont prévus :

Les 4 et 25 avril - 9 et 23 mai - 6 et 13 juin par Mr TOUSSAINT

Les 2 - 16 - 29 - et 30 mai par Mme LAFFARGUE

## SILHOUETTES (suite )

Nous espérons que vous trouverez d'aussi  
belles silhouettes dans vos archives !



Silhouette du grand père de  
Mme PASQUIER, le Docteur H. LAMARQUE  
médecin major de l'Hopital de Granville  
pendant la guerre de 1914 -1918 .



Germaine MORTREUIL  
épouse CAZANAVE  
mère de Mme Farbos



Maurice ROBERT  
scolaire  
en 1925



Jean ATTANE  
scolaire lui aussi  
en 1925